

ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE DE KERPRICH-AUX-BOIS

I. AVIS DES SERVICES

- 1.1. Avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers du 13 octobre 2020
- 1.2. Avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Grand Est, du 12 mars 2020, décidant de ne pas soumettre à évaluation environnementale le projet d'élaboration de la carte communale de Kerprich-aux-Bois.
- 1.3. Avis du Président de la Chambre d'Agriculture de Moselle, du 02 septembre 2020
- 1.4. Avis du Président du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarrebourg, du 02 novembre 20

2. DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

- 2.1 Le Rapport de présentation
- 2.2 Le plan de zonage au 1/2000
- 2.3 Le plan de zonage au 1/5000
- 2.4 La liste des Servitudes d'Utilité Publique
- 2.5 Le plan des servitudes au 1/5000
- 2.6 Le schéma du réseau d'alimentation en eau potable au 1/2 000^e
- 2.7 Le schéma du réseau d'assainissement au 1/3 000
- 2.8 Le zonage d'assainissement de 2007
- 2.9 Le diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture de Moselle